

# Conseil supérieur de la statistique

26 janvier 2015

- 1. Approbation de l'ordre du jour
- 2. Approbation du compte rendu de la réunion du 26 février 2014
- 3. Rapport de l'activité statistique 2014 et programme statistique 2015
- 4. L'examen des pairs (« peer reviews ») du STATEC et du système statistique luxembourgeois du 12-16 janvier 2015
- 5. Avis du Conseil supérieur de la statistique
- 6. Divers

Conseil supérieur de la  
statistique  
Division MAC

---

---

# Bilan 2014

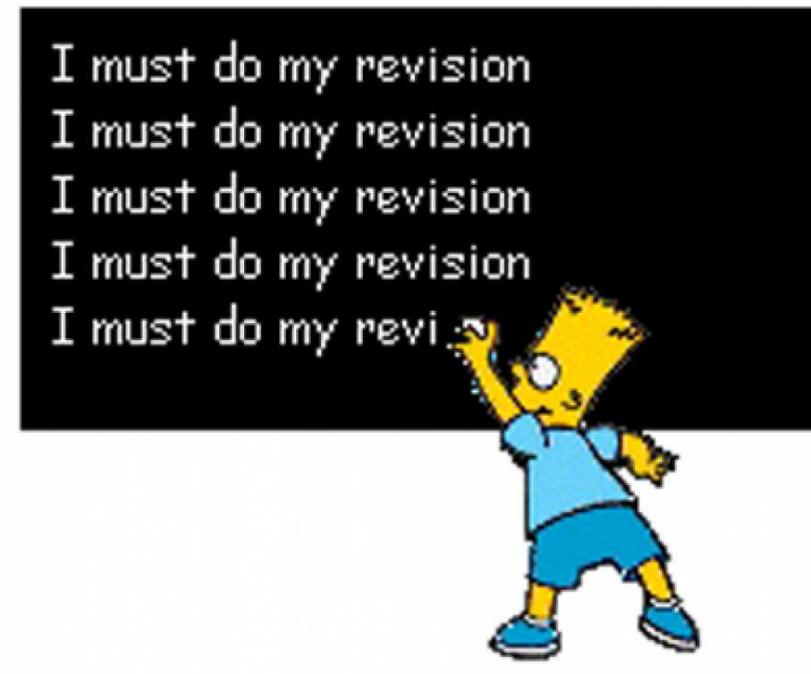
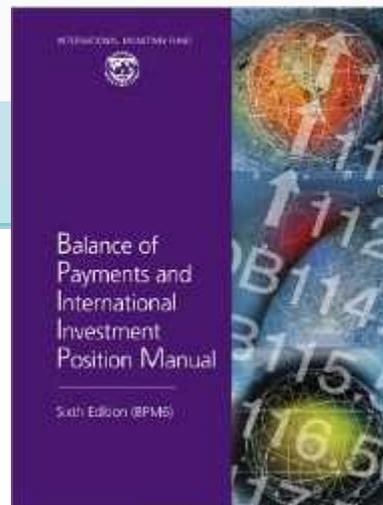
## Nouveauté principale de l'année 2014

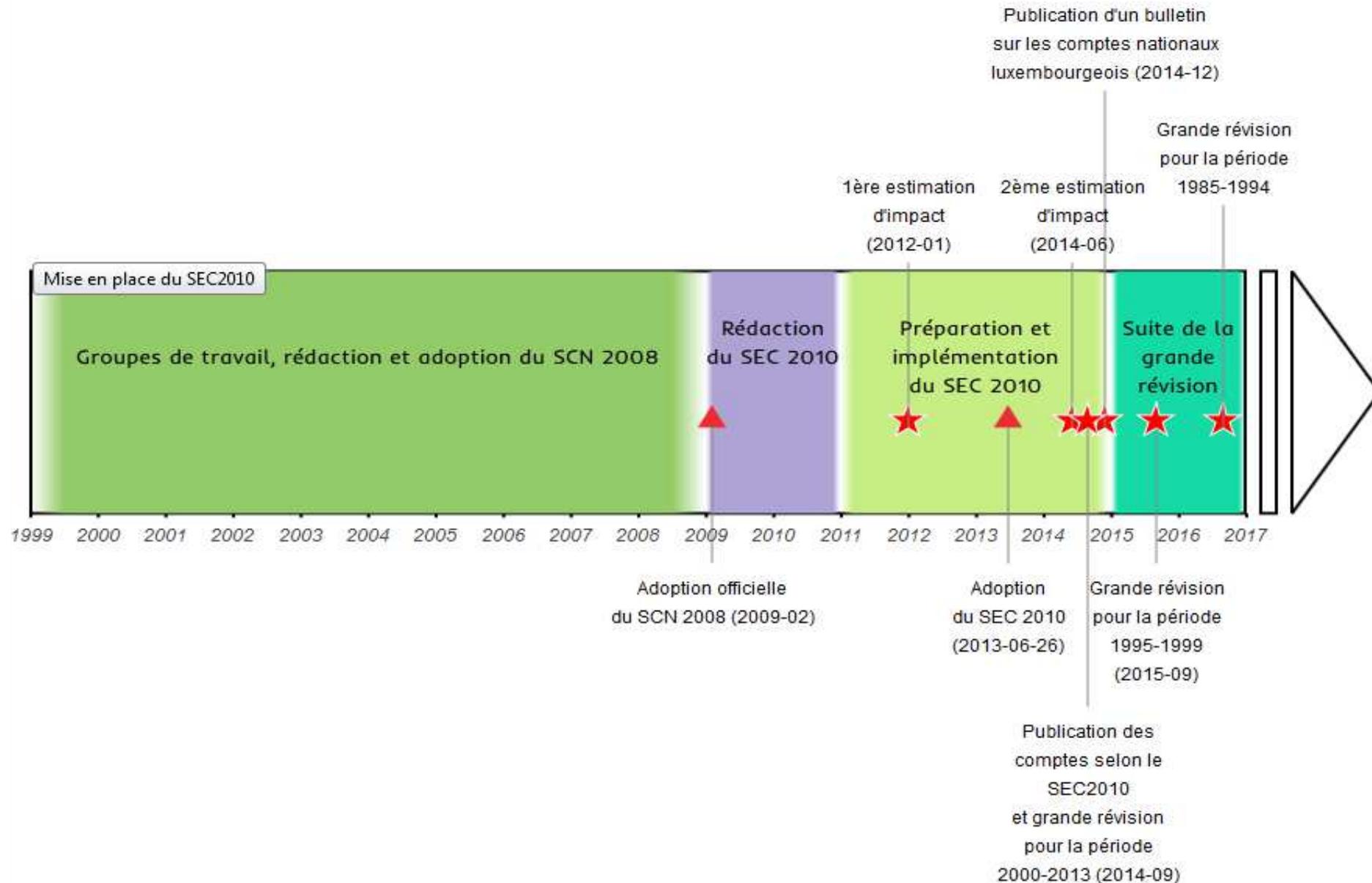
- **Mise en œuvre SEC 2010** ➤ **Révision statistique et MBP6**

RÉVISION 2014 DES COMPTES NATIONAUX

Système européen des comptes  
**SEC 2010**

[Pourquoi le PIB a-t-il bougé le 30 septembre?](#)





- **Comptes sectoriels non financiers**
  - Importance capitale dans les comptes nationaux
  - Incapacité de faire la mise à jour faute de ressources
- **Notification RNB**
  - Intégration de micro-données pour la compilation
  - Problèmes d'assurance de qualité pour raison de temps d'analyse insuffisant
- **Balance des paiements: mise en œuvre MBP6**
  - *(Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale du FMI)*
  - Production de séries selon MBP6 (et MBP5 en parallèle)

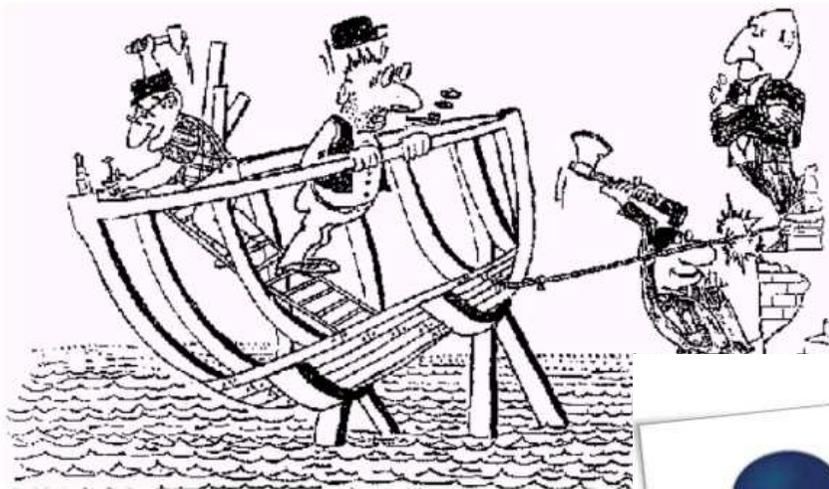
- **Comptes des administrations publiques**
  - Prise en compte nouveau plan comptable communes
  - Amélioration qualité données Administrations publiques
  - Mise en œuvre SEC 2010

- **Ministère des Affaires étrangères et européennes**
- **Inspection générale de la Sécurité sociale (IGSS)**
  - Programme détaillé dans document
- **Rappel : Importance de transmettre données à temps via EDAMIS Web Portal**

# Programme 2015

- Révision statistique et SEC 2010 ...
  - Action « service après-vente »

## Phase 1



**Deadline is deadline**

## Phase 2



- Révision statistique et SEC 2010 ...
  - Actions « service après-vente »
  - Séries longues 1985-1999 SEC 2010
- Inventaire sources et méthodes SEC 2010
  - Documentation approfondie
  - Audit par la Commission et la Cour des comptes européenne

- Révision statistique
  - Perfectionnement de l'utilisation des « micro-données » du secteur financier
- Passage PIB - RNB
  - Analyse approfondie des éléments du passage (groupes, flux SPE...)
- Comptes sectoriels non financiers
  - Mise à jour période 2000-2013 (sous réserve 1995-1999)
- Comptes sectoriels financiers
  - Amélioration qualité par utilisation des données Centrale des bilans

- Mise en cohérence BdP – CN
  - Voyages (dépenses résidents à l'étranger et non-résidents sur le territoire)
  - Merchanting
- Balance des paiements (PDM)
  - Rédaction d'un inventaire sources et méthodes

- Finalisation de l'adaptation au nouveau plan comptable des communes
- Amélioration qualité données AdPub
  - Quality management system
  - Visite de dialogue Eurostat
- Publication de données mensuelles cash (sous réserve)
  - Transposition directive 2011/85 (Six-Pack)

- Equipe :
  - M. Richard Aldritt (président)
  - Mme Isabelle De Pourbaix
  - M.Tomaz Smrekar
  
- L'excellente collaboration et la qualité des documents fournis
- Rapport écrit d'ici qqs semaines
- Réunion avec Conseil supérieur de la statistique pour discuter rapport final
  
- **Résumé du rapport oral de M. Aldritt :**

---

## 1. Points forts du SSL et du STATEC

---

- Bon soutien pour demandes externes
- Recherche sur microdonnées intégrée
- Bonne politique de communication, bon profil vers extérieur
- Bonne confiance dans la statistique officielle
- Solutions pragmatiques en place (Groupe de travail méthodologique virtuel, recours à experts et réunions internationales)
- Bonne infrastructure
- Respect et engagement pour Code de bonnes pratiques (CoP)
- Bonne ambiance de travail – le personnel aime travailler dans la statistique.

- 2.1 Assurer conformité avec CoP, voire établir une conformité soutenable
  - Pouvoir utiliser les ressources financières et humaines de manière plus flexible
  - Il semble y avoir une insuffisance point de vue ressources humaines
  - Responsabilité plus nette envers la direction du STATEC (« dotted line responsibility »); éventuellement intégration plus poussée de certains services dans le STATEC
  - Personne à plein temps pour la gestion de la qualité et pour la communication y relative
  - Améliorer l'accès aux données administratives, tout particulièrement les données de l'Administration des contributions directes

- 2.2 Renforcer position du STATEC ; mieux définir le système statistique luxembourgeois
  - Le respect du CoP est dans la loi du STATEC. Le SSL doit être défini plus précisément. Distinguer SSL optique statistiques européennes et une optique nationale
  - Communiquer davantage sur le SSL : meilleure visibilité
  - Prévoir éventuellement d'autres groupes de travail dans le CSP, par exemple sur l'interprétation du CoP ou sur la programmation statistique.
  - Développer le programme de travail des groupes de travail du CSP dans une optique de plus long terme, incorporant :
    - calendrier de publication des statistiques
    - une politique de publication cohérente
    - les procédures d'accès à des microdonnées aux fins de recherche.

- 2.3 Améliorer la réputation du système statistique et prendre davantage en considération les besoins des utilisateurs.
  - Procédure publique pour la nomination ou la révocation du directeur de l'office statistique
    - Procédure à respecter par le Gouvernement
    - Parallélisme avec le nouveau règlement 223 sur la statistique européenne.
  - Etendre le CoP pour tous les travaux du STATEC, y compris les prévisions et la recherche, et pour le SSL
  - Politique plus transparente pour recueillir et répondre à de nouvelles demandes en matière statistique. Ceci pourrait se faire sur base de recommandations du Conseil supérieur de la statistique prenant en compte les ressources disponibles et le bien-fondé des demandes.